

Nouvelles du C.A.

Volume 7, no 3 (N° 353, 24 février 2010)

Modification à la structure administrative : rattachement du CEPS

En juin 2008, le Collège procédait à une restructuration du CEPS dans le but de centraliser la gestion du Centre sportif, par l'entremise d'un gestionnaire unique, en fonction de priorités institutionnelles à savoir l'enseignement, les activités collégiales et les services à la population. Afin d'assurer la mise en place de cette nouvelle structure, cette unité administrative a été placée temporairement sous la responsabilité de la direction générale.

Dans la poursuite des objectifs et des priorités institutionnelles établies par le Collège, les travaux de réflexion et de consultation menés avec tous les partenaires ont amené la direction du Collège à proposer de confier la responsabilité de la gestion du CEPS à la direction des services aux étudiants.

Le rattachement à cette direction permettra au CEPS de bénéficier d'un plus grand nombre de ressources pour participer à la consolidation des acquis et permettre d'assurer le développement du CEPS en tenant compte des trois volets ainsi qu'une plus grande synergie entre les activités menées au CEPS.

La structure du CEPS telle qu'elle est proposée ressemble à celle que l'on retrouve dans la plupart des collèges, la responsabilité des centres d'activité physiques relevant des attributions propres des cadres des services aux étudiants.

Projet de loi 44

Le conseil d'administration a adopté une résolution qui positionne le Collège contre le projet de loi 44, tel qu'il est formulé actuellement et qui demande à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de tenir compte de toutes les demandes exprimées par les divers groupes de la communauté du cégep du Vieux Montréal lors des consultations publiques.

Formation d'un comité d'éthique sur la recherche

La *Politique institutionnelle sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* adoptée en novembre prévoyait la formation d'un comité d'éthique de la recherche.

Le conseil d'administration a donc procédé à la nomination des membres suivants :

- Carole Lavallée, directrice adjointe des études, responsable du SAIDE
- Michel Lalonde, professeur de sociologie et chercheur
- Emmanuelle Marceau, professeure de philosophie
- Philippe Ricard, professeur au Collège de Rosemont

Évaluation du plan stratégique : information sur le devis

Bien que le plan stratégique 2006-2011 ne soit pas arrivé à terme, le Collège amorce cette année son évaluation afin de faire concorder, en 2011, l'adoption de son prochain plan stratégique et de son troisième plan de réussite.

La démarche d'évaluation du plan stratégique s'inspire du modèle mis en place lors de son élaboration. Un comité consultatif a été formé pour accompagner la direction générale dans le processus. Ce comité a donné son avis sur le devis d'évaluation qui a ensuite été adopté en conseil de direction. Le devis a pour objet de présenter la démarche que le Collège entend adopter pour évaluer son plan stratégique. Le document complet est disponible [ici](#).

Révision du budget de fonctionnement

Comme c'est le cas chaque mois de janvier, une opération de révision budgétaire vise à faire le point quant à l'état des dépenses et des revenus.

Une analyse détaillée nous amène à constater un déficit estimé de 68 270 \$. Cependant, comme il reste encore quelques mois avant la fin de l'année et avec une certaine prudence au niveau des dépenses, nous serons en mesure de résorber ce déficit.

Dépenses par anticipation au budget MAOB

Pour permettre au Cégep de planifier les besoins, acquérir et installer l'équipement informatique et le mobilier avant le début de la session d'automne 2010, le conseil d'administration autorise la Direction des technologies de l'information et la Direction des ressources matérielles à effectuer des dépenses d'investissement par anticipation pour un montant maximal de 375 000 \$.

Ce montant représente environ 20 % du budget MAOB (Mobilier, Appareillage, Outillage, Bibliothèque) qui doit être approuvé en juin prochain. L'autorisation de dépenses par anticipation à ce budget est une pratique annuelle connue au Collège.

Rapport annuel 2008-2009

Le rapport annuel 2008-2009 est disponible à cette adresse www.cvm.qc.ca/rapportannuel

Prochaine réunion

La prochaine séance du conseil d'administration se tiendra le 28 avril prochain.

*Le bulletin Des nouvelles du CA est publié par la Direction des communications
et des affaires corporatives*